

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2023

---

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL441

présenté par  
M. Vuilletet, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« la formation aux premiers secours dans leur objet »

les mots :

« notamment pour objet la formation aux premiers secours ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.